RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Ocealia

DEMAIN SE CULTIVE
AUJOURD'HUI

51 Rue Pierre Loti - Zone d'activité Monplaisir - 16100 COGNAC
Siret n° 775 715 592 – RCS ANGOULEME
Coopérative à capital variable

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
# ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
# DE LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OCEALIA
# EN DATE DU 5 DECEMBRE 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le **jeudi 5 décembre 2024**, les sociétaires de la Société **Coopérative Agricole OCEALIA**, délégués par les assemblées de sections, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation par avis insérés dans les journaux d'annonces légales repris ci-dessous en visioconférence conformément aux mesures permises par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020 :

- Charente-Libre, édition Charente du 22/10/2024
- Sud-Ouest, édition Charente Maritime du 22/10/2024
- Sud-Ouest, édition Dordogne du 22/10/2024
- Nouvelle République, édition Vienne du 18/10/2024
- Nouvelle République, édition Deux-Sèvres du 19/10/2024
- Populaire du Centre, édition Haute-Vienne du 21/10/2024
- La Montage, édition Creuse du 22/10/2024
- La Montage, édition Corrèze du 22/10/2024

et par convocation individuelle envoyée (jointe en annexe), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour des assemblées générales plénières ordinaire et extraordinaire présenté ci-après :

- Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos au 30 juin 2024
- Quitus Administrateurs
- Dotations des réserves légales
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales à 2 %
- Renouvellement et nomination des administrateurs
- Ristournes
- Dotation des réserves facultatives

- Constatation de la variation du capital social
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la coopérative
- Approbation du budget de formation des administrateurs
- Approbation des conventions réglementées
- Renouvellement des Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs

## Première résolution – Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos au 30 juin 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport aux associés établi par le conseil d'administration, la présentation des comptes annuels et consolidés et le rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ainsi que les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## Deuxième résolution – Quitus Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## Huitième résolution – Renouvellement et nomination des administrateurs

L'assemblée générale propose de renouveler le mandat de 13 administrateurs :

8 mandats seront renouvelés sur 3 ans.
3 mandats seront renouvelés sur 2 ans.
2 mandats seront renouvelés pour 1 an.

| Administrateurs | Renouvellement | Durée du mandat | Fin de mandat |
|---|---|---|---|
| Philippe ROBIN | Décembre 2024 | 1 an | Décembre 2025 |
| Valérie ARRIGNON | Décembre 2024 | 1 an | Décembre 2025 |
| Olivier ROUX | Décembre 2024 | 2 ans | Décembre 2026 |
| Jacques POHU | Décembre 2024 | 2 ans | Décembre 2026 |
| Hervé FORESTIER | Décembre 2024 | 2 ans | Décembre 2026 |
| Eric DESAIVRES | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Olivier PREVOTEAU | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Frédéric BOURSIQUOT | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Thierry CHARBONNEAU | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Daniel COTTREAU | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Noel GIRY | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Frédéric GRUET | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |
| Alexis MOREAU | Décembre 2024 | 3 ans | Décembre 2027 |

**Nomination :**

Valérie FORET est nommée administratrice pour une durée de 3 ans, en remplacement de Joël BONIFACE, décédé.

**Démission :**

Emmanuel Villeneuve est démissionnaire et son mandat n'est pas remplacé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## Quinzième résolution – Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

* * *

**Extrait certifié conforme à l'original**
**Le 5 décembre 2024**

SIGNATURE
**Chris**
**Direc**

